



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Dossier de formation à destination des référentes
et référents égalité filles garçons**



Sommaire

Quelques chiffres sur les violences sexistes et sexuelles dans la société	p 2 et 3
A l'école élémentaire	p 4
Au collège	p 5
Au lycée	p 6
Ce que nous apprend la recherche	p 7 à 9
Comment agir dans son établissement ?	p 10 et 11
Ressources	p 12 à 16

ÉDITORIAL

Le présent dossier vise à donner aux référentes et référents égalité filles garçons quelques repères sur les violences sexistes et à caractère sexuel à l'école. En effet, de l'école élémentaire au lycée, de nombreux élèves, et principalement des filles, en sont victimes. 1 écolier sur 5 se dit victime de baisers forcés et de voyeurisme dans les toilettes, 1 collégienne sur 10 et 1 lycéenne sur 6 déclarent subir des insultes sexistes. Et ces chiffres sont sans doute en deçà de la réalité si l'on en croit différentes recherches sur les « micro-violences ».

Comme le souligne avec force Éric Debarbieux « qu'on ne s'y trompe pas, les violences sexistes ne se construisent pas simplement à l'école, qu'on accuserait ainsi de tous les maux qu'elle n'arriverait pas à contenir. L'école est et reste une chance pour mettre en pratique les valeurs démocratiques que les violences nient ».

Ainsi, au-delà d'un simple constat, ce dossier, en proposant une démarche et en présentant plusieurs ressources, se veut avant tout un outil permettant de construire partout une dynamique collective visant à prévenir ces violences, les repérer et agir contre.

Cyril Naudin

Chargé de mission académique égalité filles garçons

Photo page de couverture et page 11 : freepik
p2 et 3 : visuels extraits de « Vers l'égalité réelle » - édition 2019

Injures à caractères sexistes

Les femmes sont 10 fois plus exposées que les hommes aux injures à caractère sexiste



Source : ONDRP, Grand angle n°47, mars 2018.

Des violences omniprésentes

Décès au sein du couple en 2017



Source : Délégation aux victimes, Direction générale de la police nationale – Traitement ONDRP –, 2010 à 2017.



Violences au sein du couple hétérosexuel

Victimes déclarées de violences physiques ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint au cours de l'année précédant l'enquête*



* Conjoint cohabitant ou ex-conjoint à la date de l'enquête.

Champ : personnes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménages ordinaires, France métropolitaine

Source : INSEE-OND RP-SSMSI, Enquête Cadre de vie et sécurité, 2012-2018.

Violences dans l'espace public

Proportion de femmes ayant été victime de violences sexuelles et/ou harcèlement au travail

1 sur 5



Source : enquête Ifop pour le Défenseur des droits, 2015.

Violences pendant les études

Proportion de femme et d'hommes victimes de harcèlement sexuel dans le cadre des études dans les 12 derniers mois



68 000



45 000

Source : enquête Virage 2015 exploitation du SSMSI 2018.

Violences tout au long de la vie

Part des femmes et des hommes victimes de violences sexuelles au cours de leur vie

14,5 %



Dont 85%

entre 0-14 ans

3,9 %



83%

entre 0-14 ans

Champ : femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine.

Source : Ined, enquête Virage 2015.



Quelques chiffres

Les violences à l'école élémentaire

L'Observatoire international de la violence à l'école a réalisé en 2011 pour l'UNICEF une large enquête de victimation auprès de 12326 élèves de CE2, CM1 et CM2. Les élèves interrogés devaient notamment indiquer s'ils avaient été victimes de certains types de violences.

VIOLENCES VERBALES ENTRE PAIRS

	JAMAIS	QUELQUE FOIS	SOUVENT	TRÈS SOUVENT	TOTAL
Moquerie	33,1%	46,0%	10,8%	10,1%	100%
Surnom	56,9%	26,9%	7,5%	8,7%	100%
Rejet par élève	47,1%	38,6%	8,1%	6,3%	100%
Insultes	32,6%	42,1%	12,5%	12,8%	100%
Raciste par élève	80,0%	13,3%	3,4%	3,4%	100%
Menaces	64,9%	26,0%	4,8%	4,3%	100%
ENSEMBLE	52,4%	32,1%	7,8%	7,6%	100%

Violences verbales

Le profil des pairs agresseurs et des victimes montre **une violence en partie genrée mais de manière inégale suivant les types de victimation.**

Au niveau des **moqueries** il y a peu de différences au niveau des victimes (65% des garçons en sont victimes vs 67% des filles), et aucune au niveau des surnoms méchants (43% des filles comme des garçons). Par contre les **garçons sont nettement plus nombreux** (53% des auteurs) que les filles (23%) ou des groupes mixtes (24%) à **donner ces surnoms méchants. Les filles sont plus souvent victimes de rumeurs et médiances** (55% des filles) mais 49% des garçons sont également victimes. Là encore **les auteurs de ces rumeurs sont majoritairement des garçons** (44% des auteurs) contre 23% de filles

et à 33% des groupes mixtes. 56% des filles disent avoir été rejetées par certains élèves contre 49% des garçons. Mais ce sont les filles qui excluent le plus les filles (65% des auteurs d'exclusion de filles) et les garçons des garçons (65% des auteurs d'exclusion de garçons). **On exclue dans son genre.** Les garçons sont significativement plus nombreux à être insultés (71%) que les filles (63%) et les garçons pratiquent beaucoup plus l'insulte (47% des insulteurs sont des garçons) que les filles (23%) ou des groupes mixtes.

Les auteurs de menaces sont des garçons à 66,5%, des filles à 21% et des groupes mixtes à environ 13%. Autrement dit **les garçons sont sur le plan verbal nettement plus agresseurs et victimes que les filles aussi bien dans le cas de menaces et d'insultes que de moqueries ou de surnoms méchants.** Les filles sont légèrement plus victimes de médiances mais les médiansants sont des garçons plus que des filles (44% des auteurs contre 32% pour les filles et 24% en groupes mixtes). Dans plusieurs cas (l'ostracisme par exemple) les pratiques sont identiques chez les filles et les garçons et les agressions verbales sont parfois le fait de groupes mixtes.

VIOLENCES PHYSIQUES ENTRE PAIRS

	JAMAIS	QUELQUE FOIS	SOUVENT	TRÈS SOUVENT	TOTAL
Coups	42,0%	41,0%	9,7%	7,4%	100%
Bagarres	50,8%	34,8%	6,9%	7,6%	100%
Pincement/ Tirage cheveux	48,4%	37,8%	8,1%	5,7%	100%
Bousculades	48,5%	37,6%	8,3%	5,6%	100%
Jets	67,5%	24,5%	4,6%	3,4%	100%
ENSEMBLE	51,4%	35,1%	7,5%	5,9%	100%

Violences physiques

Au niveau de la violence physique, celle-ci **touche plus nettement les garçons** (63% vs 53% des victimes), plus souvent d'ailleurs fréquemment victimes (21% vs 13%) et largement plus agresseurs (67% des agressions physiques sont le fait de garçons dont la moitié en groupe contre 20% par des filles et 12% par des groupes mixtes). 24% des garçons disent ne « jamais taper » contre près de la moitié des filles (49%).

Violences « sexuelles »

Concernant les violences à connotation sexuelles, [les chercheurs ont étudié] celles-ci par le biais de violences assez banales : l'atteinte à la pudeur, quand on est regardé dans les toilettes, le déshabillage forcé, de l'enfant qu'on force à retirer un ou des vêtements et le baiser forcé. Impossible pour des enfants de cet âge d'aller au-delà de ces faits, mais le taux d'élèves rapportant ceux-ci est assez important.

Le voyeurisme aux toilettes touche un peu plus les filles (21%) mais peu significativement par rapport au 19% de garçons. Les garçons et les filles sont autant auteurs les uns que les autres puisque ces faits sont commis à 48% par des garçons contre essentiellement des garçons (71% des victimes garçons) et à 46% par des filles (dont 69% des victimes sont des filles).

VIOLENCES « SEXUELLES »

	NON RÉPONSE	OUI	NON	TOTAL
Voyeurisme toilettes	1,0%	20,3%	78,7%	100%
Déshabillage forcé	1,3%	14,1%	84,7%	100%
Baiser forcé	1,1%	20,0%	78,9%	100%
ENSEMBLE	1,1%	18,1%	80,8%	100%

Ce sont les garçons qui sont les plus souvent forcés de se déshabiller (15% des garçons vs 13% des filles). Les auteurs de ces déshabillages sont à 62% des garçons et à 30% des filles (8% sont des groupes mixtes). En ce qui concerne **le baiser forcé, les filles sont plus victimes** (22% des filles vs 19% des garçons) et **les garçons plus auteurs** (54% des auteurs vs 44% de filles et 2% de groupes mixtes). Mais les garçons obligent d'abord les filles (89% des cas qui concernent des filles) mais aussi d'autres garçons (15% des cas qui concernent les garçons) tandis que les filles obligent les garçons (83% des cas) et d'autres filles (9% des cas).



Quelques chiffres

Au collège

11,1% des filles déclarent avoir été victimes d'insultes à propos du sexe

Plus de 7% des filles et des garçons sont victimes de voyeurisme

7,6% des filles de caresses forcées

Proportion d'élèves déclarant des violences (%)

	Filles	Garçons
Insulte	47,5	53,2
Vol de fournitures scolaires	48,1	48,7
Surnom méchant	44,0	47,6
Mise à l'écart	42,4	34,7
Bousculade	30,1	38,6
Insulte par rapport à la tenue vestimentaire	28,4	27,2
Moquerie de la bonne conduite en classe	23,6	25,8
Sentiment d'humiliation	19,4	19,2
Coup	12,8	24,1
Dégradation d'objet personnel	13,2	22,5
Insulte par rapport à l'apparence physique	16,6	17,0
Vol d'objets personnels	16,5	16,7
Bagarre collective	11,2	20,5
Cible de lancers d'objets	11,2	15,7
Jeux dangereux	6,4	16,5
Insulte à propos de l'origine	10,3	12,5
Diffusion de rumeurs par Internet	9,4	9,3
Insulte à propos du sexe	11,1	5,9
Recevoir des photos ou vidéos humiliantes	10,3	8,6
Voyeurisme	7,8	7,2
Racket	6,5	7,4
Usurpation d'identité sur Internet	6,5	6,0
Caresse forcée	7,6	4,5
Insulte à propos de la religion	5,4	6,5
Vol d'argent	5,5	6,2
Baiser forcé	5,3	4,2
Blessure par arme	1,9	4,5
Dégradation de vélo / scooter	1,5	4,4
Happy slapping ou violences filmées avec un téléphone portable	3,3	4,6
Vol de vélo/scooter	0,8	2,4

Il existe des différences notables selon le sexe. **Les coups, les lancers d'objet ciblés ainsi que les bousculades sont plus souvent cités par les garçons** ; les filles évoquent plus souvent l'ostracisme, le sentiment d'humiliation et les insultes via les réseaux sociaux ou le téléphone portable. Davantage de garçons déclarent avoir été frappés (24 % contre 13% pour les filles), avoir participé à une bagarre collective (21 % contre 11 % pour les filles) et avoir été blessés par une arme. Ils sont aussi trois fois plus nombreux à avoir participé à des jeux dangereux (17 % contre 6%). À l'inverse, **les collégiennes déclarent plus souvent des insultes sexistes et des attouchements sexuels** (tels que des caresses forcées ou des baisers forcés). La différence entre garçons et filles est moins tranchée en ce qui concerne le voyeurisme (de l'ordre de 7 %). Les garçons sont significativement plus touchés par les faits de violences graves : 16 % d'entre eux ont été la cible d'objet lancé (contre 11 % des filles), 5% ont été blessés par une arme (contre 2 %). Pour ce qui est des vols, les filles sont autant concernées que les garçons.

Extraits des résultats de l'enquête de climat scolaire et victimation auprès des collégiens pour 2017-2018 (DEPP)

Définitions

SEXISME

Le sexisme est l'attitude de **discrimination fondée sur le sexe**. L'attitude de discrimination est fondée sur les qualités et caractères attribués respectivement au sexe masculin et au sexe féminin, qualités et caractères notamment que les stéréotypes légitiment. Les **stéréotypes de sexe et les normes du masculin et du féminin** auxquels ils renvoient alimentent des comportements sexistes.

Le sexisme repose sur des traditions culturelles, des comportements et des représentations, mais aussi des idéologies qui instituent une **différence de valeur, de statut et de dignité entre les femmes et les hommes**. Le sexisme décrit un rapport hiérarchique des deux sexes et, à ce titre, couvre une forme de catégorisation qui impose des normes de comportements aux deux sexes. **Les deux sexes peuvent en souffrir, même s'il a pour principale cible les femmes et les filles**. Le sexisme prend appui sur des différences entre les sexes, présentées comme naturelles, pour établir et justifier des différences de comportements, de droits et d'obligations entre filles ou femmes et garçons ou hommes.

A ce titre, la **naturalisation des rôles sociaux** qui justifie la domination des hommes sur les femmes et plus largement du masculin sur le féminin peut également se retrouver dans l'**homophobie et la lesbophobie** qui constituent une forme spécifique de sexisme.

VIOLENCES A CARACTERE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel recouvrent toutes les situations où une personne cherche à **imposer à autrui un comportement réduisant l'autre à l'état d'objet**.

Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le chantage, les menaces, les messages ou images pornographiques et même l'utilisation de la force, du baiser forcé aux attouchements jusqu'au viol en passant par l'exploitation sexuelle d'autrui...

Extrait du guide ressources Eduscol



Définitions

HARCELEMENT À L'ÉCOLE

Se moquer, embêter, menacer, insulter, bousculer... verbalement/physiquement/psychologiquement un de ses camarades de façon répétée. Il est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Attention : tous les conflits ne sont pas systématiquement des faits de harcèlement.

Le harcèlement se caractérise par

- la **violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- la **répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- l'**isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, dans l'incapacité de se défendre.

HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui :

- portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant ;
- ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est également assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de **pression grave**, dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, pour soi-même ou pour un tiers.

Le harcèlement sexuel est un **délit**. Le harcèlement sexuel et les faits assimilés au harcèlement sexuel sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

HARCÈLEMENT SEXISTE

Le harcèlement sexiste est une forme de harcèlement reposant sur le rejet **de la personne victime en raison de son genre**.

Extraits de guides ressources NAH

Quelques chiffres

Au lycée

- 18,4% des filles déclarent avoir été victimes d'insultes sexistes
- 10,6% d'un comportement déplacé à caractère sexuel
- 2,3% de violences graves à caractère sexuel

Proportion d'élèves déclarant des violences (en %)

	Filles	Garçons
Vol de fournitures scolaires	34,7	37,0
Mise à l'écart	42,2	27,8
Surnom désagréable	26,6	27,5
Moquerie de la bonne conduite en classe	22,5	22,4
Insulte	24,1	19,2
Vol d'objets personnels	13,2	12,6
Insulte sexiste	18,4	2,2
Sentiment d'humiliation	12,5	7,4
Victime de vidéos, de photos ou de rumeurs humiliantes sur Internet	9,9	8,1
Bousculade	9,1	8,6
Injurié ou moqué sur un réseau social	8,2	7,0
Insulte par rapport à l'origine ou la couleur de peau	6,6	7,7
Menace	6,6	6,7
Victime d'un comportement déplacé à caractère sexuel	10,6	2,4
Vol d'argent	6,2	6,6
Cible de lancers d'objets	3,6	5,3
Dégradation accessoires personnels	3,0	5,1
Insulte homophobe	3,7	4,1
Insulte par rapport au lieu de résidence	3,0	4,0
Coup	2,5	3,9
Insulte à propos de la religion	3,1	3,2
Usurpation d'identité sur Internet	2,4	2,4
Victime de violences graves à caractère sexuel	2,3	0,8
Agressé ou frappé pour des raisons sexistes	1,8	1,3
Menace avec armes	0,6	2,3
Racket	0,9	1,4
Blessure par arme	0,5	1,2
Agressé ou frappé pour des raisons homophobes	0,6	1,1

Les garçons sont plus sujets aux violences physiques. Les coups, le fait d'être la cible de lancers d'objets et les menaces avec une arme les concernent davantage.

Les filles sont plus exposées aux violences psychologiques (l'ostracisme, le sentiment d'humiliation), **aux insultes** (sexistes, via les réseaux sociaux ou le téléphone portable) et **aux violences à caractère sexuel**. En effet, au cours de l'année scolaire 2018, un quart des lycéennes affirme avoir été victimes d'insultes contre 19 % des lycéens. Alors que les filles sont plus nombreuses que les garçons à déclarer des insultes sexistes, ces derniers déclarent plus d'insultes par rapport à leur origine ou leur couleur de peau et par rapport à leur lieu de résidence. Les filles sont cinq fois plus nombreuses que les garçons à être la cible de comportements déplacés à caractère sexuel (11 %). Elles sont aussi deux fois plus souvent confrontées aux violences graves à caractère sexuel (2 % contre 1 % pour les lycéens)

Les **insultes homophobes**, mesurées pour la première fois lors de cette enquête, sont autant citées par les garçons et les filles (4 %). Les agressions physiques à caractère homophobe sont rares (1 %) mais concernent un peu plus souvent les garçons.

Extraits des résultats de l'enquête de climat scolaire et victimation auprès des lycéens pour l'année scolaire 2017-2018 (DEPP)



Ce que nous apprend la recherche



En mai 2018, Eric Debarbieux avec Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn et Olivia Gaillard publiaient le rapport « **Les violences sexistes à l'école** » de l'Observatoire européen de la violence à l'école. Ce document s'appuie sur les principaux résultats d'enquêtes ayant permis d'interroger 47604 élèves âgés de 8 à 19 ans.

Quelques extraits ...

Identité masculine à l'adolescence

A l'adolescence, l'**identité masculine** se façonne face aux **groupes de pairs**. C'est ainsi qu'elle va s'opérer sur la péjoration du **féminin** (ne pas être une fille, « une tapette ») et sur le fait d'être un vrai gars face au groupe des garçons. La socialisation des garçons dessine deux groupes bien distincts : ceux qui arrivent à montrer leur force, à être les plus forts, les plus virils ; et les autres qui risquent d'être déclassés dans la catégorie des sous-hommes, des « pédés ». **Les démonstrations de force, les bagarres fréquentes, les insultes à caractère sexiste et homophobe constituent le quotidien de nombreux garçons au collège.**

Processus de hiérarchisation

Cette lente mais précoce construction du masculin et du féminin entraîne des **processus de hiérarchisation des différences, au détriment du féminin**. Ce ne sont donc pas les différences entre les sexes qui sont ici remises en question, mais (comme pour toute discrimination) les hié-

chies implicites ou explicites qui sont légitimées par la société (...). Il n'est pas question de nier ici les différences, qui sont davantage une richesse, mais de dénoncer ce que Françoise Héritier nomme la **valence différentielle des sexes** et ses conséquences. C'est sur ce fond inégalitaire que se construit le sexisme, le refus du féminin, et dans son expression ultime et détestable les violences de genre.

Violences de genre Violences sexistes

Les violences de genre correspondent à l'attaque d'un individu en raison de son **appartenance à l'un ou l'autre sexe, ou sa non-conformité aux rôles socialement attribués à son sexe**. Les violences de genre sont présentes dans toutes les sociétés. (...) Elles ne peuvent donc se réduire à des responsabilités individuelles puisqu'elles s'incarnent également dans des phénomènes de groupes constituant des moments d'appropriation de son propre genre au détriment d'autrui. En ce sens, nous incluons ici toutes les violences de genre, car elles peuvent se produire aussi contre des garçons auxquels sont attribuées des caractéristiques du genre féminin. L'utilisation du terme « genre » permet ainsi de comprendre ces violences de manière plus globale en tant qu'oppression du genre et pas seulement oppression des filles (Agostini, 2009). Comme le racisme, le sexisme renvoie au fait d'inscrire dans des rapports **hiérarchiques de domination**, une différence perçue : ici entre le masculin et le féminin. Il existe diverses formes de violences de genre :

Des violences verbales : ce sont tous les mots employés pour dévaloriser les filles, les femmes, et les personnes LGBT notamment. (...) Les mots alors ont ce « pouvoir de blesser » (Butler, 2004) de telle sorte qu'ils initient des expériences souvent violentes, y compris lorsque ces mêmes insultes sont banalisées et relayées dans la société.

Des violences physiques : ce sont toutes les formes de coups, d'agressions où l'on s'en prend physiquement à la personne. C'est la forme de violence la plus visible (...)

Des violences psychologiques : insultes, critiques, dévalorisations, humiliations, menaces...Elles sont difficilement perceptibles,

comme dans le cas du harcèlement à l'école. Pourtant, c'est la violence psychologique qui précède toujours les violences physiques. C'est pourquoi ce type de violence est également reconnu par le législateur. (...)

Des violences sexuelles : une agression sexuelle est constituée par toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. (...)

Les violences symboliques : elles sont perceptibles dans les rapports de domination, sont aussi le fait des victimes elles-mêmes étant parfois dans le déni de la violence.

Les violences de genre sont à relier notamment aux **représentations** entre les hommes et les femmes qui se forment dès la prime enfance. La valorisation des **stéréotypes de genre** masculins (recherche de la performance, virilité...) et féminins (discrétion...), associés culturellement au sexe, est **intériorisée dès le plus jeune âge**. De ce fait, les garçons peuvent affirmer leur appartenance au genre masculin par des violences verbales (insultes homophobes et/ou sexistes). Ces violences sont répétées collectivement et peuvent s'inscrire durablement. C'est pourquoi prendre en compte le phénomène dans son intégralité (non seulement les **victimes** mais également les **témoins**) exige et permet une prise de conscience collective.

Ce rapport est à télécharger à l'adresse suivante :

<http://prevenance-asso.fr/wp-content/uploads/2018/06/Les-violences-sexistes-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9cole-une-oppression-viriliste.pdf>



Ce que nous apprend la recherche

Des garçons « immatures » et des filles « qui aiment ça »

Isabelle Collet s'est intéressée, dans une recherche conduite dans un collège en 2013, aux « *micro-violences dont l'effet cumulatif est avéré* », mais qui ne débouchent pratiquement jamais sur des signalements administratifs : rumeurs, mise à l'écart, insultes... mais aussi attouchements.

S'appuyant sur le dispositif de « rempart des idées reçues » développé par C Marro (cf. page suivante), elle a interrogé des élèves de 4^{ème}, filles et garçons, sur ces micro-violences.

Des garçons immatures

Elle identifie une première figure : celle des **garçons** considérés comme « **immatures** ». Cette immaturité des garçons, N Mosconi la définissait comme « *un refus d'empathie [entraînant] le manque d'attention aux autres mais aussi la difficulté à se plier à des règles collectives* ». Elle est utilisée, par les garçons comme par les filles, pour excuser les attouchements sexuels des garçons sur les filles (mettre la main aux fesses, empoigner les seins). En effet, aux dires des adolescentes et des adolescents, c'est « juste pour rigoler ».

Des filles avec une réputation

Autre figure présente dans la cour de récréation en collège, à côté du garçon immature, la **filles** « qui a une **réputation** », c'est-à-dire, selon I Clair, qui a « *une étiquette sociale durable (...)* perçue par les jeunes comme quelque chose de mérité, de nécessairement vrai, quel que soit son degré de vraisemblance » : pour les adolescents interrogés par I Collet, « elle fait des trucs et assume pas », « elle s'habille mal », « elle aime faire l'amour », « elle veut sortir avec tous les mecs », « elle met des trucs moulants », « elle se croit trop »... Pour I Clair, ces qualificatifs expriment surtout le fait qu' « *une fille n'a pas le droit de désirer : elle doit accueillir éventuellement le désir masculin mais ne peut le susciter car alors elle « provoque », elle « allume »* ».

Quid alors du consentement ? Selon I Collet, une fille n'est pas consentante par le fait d'avoir donné son consentement mais par le fait de se comporter d'une manière jugée inconvenante, ce qui la rend indéfiniment consentante. Ainsi, aux yeux des jeunes collégiens, ce n'est pas la violence sexuelle qui est perçue comme dangereuse, mais sa divulgation : un seul attouchement peut être considéré comme accidentel alors que si une fille est victime de plusieurs, elle est perçue comme consentante par le fait même d'avoir été plusieurs fois agressée.

Le stigmate de l'homosexualité pour mépriser certains

Troisième catégorie identifiée par I Collet dans cette recherche : les « **pédés** ». Le stigmate de l'homosexualité est utilisé par les garçons pour mépriser les garçons bons élèves et des classes sociales plus élevées. Qualifier les « intellos » de « pédés » permet à certains garçons de s'approprier la virilité comme une alternative à la réussite scolaire et/ou sociale et d'y puiser des ressources « renarcissisantes » [voir encadré ci-contre]

Pour conclure, I Collet rappelle que « *la mixité n'est pas la cause de la violence sexiste, pas plus que la massification de l'enseignement n'est la cause de l'échec scolaire. En revanche, une mixité laissée à l'abandon ouvre la porte à la violence de genre car elle intronise des discours minoritaires enfermant qui ont force de loi quand ils énoncent les lois du genre en décrétant comme doivent être les garçons, viriles, et les filles, convenables.* »

Recherches et éducations - octobre 2013

<https://journals.openedition.org/rechercheseducations/1722>

Violences sexistes, identité sexuelle et échec scolaire

Plusieurs recherches soulignent le lien entre les violences sexistes perpétrées par certains garçons, leur identité sexuelle et l'échec scolaire.

Ainsi, pour **S Ayr**, les filles, présentées comme bonnes élèves ou, dans le cas où elles sont en position basse dans la hiérarchie de réussite scolaire, comme ayant tout de même intégré la norme scolaire, sont perçues par certains garçons comme une production de l'institution qui les excluent. Les comportements antiscolaires sont ainsi dirigés vers l'institution mais aussi vers les filles et vers les garçons bons élèves supposés peu virils.

Une recherche québécoise conduite par **P Bouchard** et **JC Saint Amand** a, quant à elle, démontré, d'une part, une corrélation très forte entre réussite scolaire et souplesse par rapport aux stéréotypes de genre et, d'autre part, entre échec scolaire et adhésion à ces stéréotypes.

L Gianettoni et **P Vermot**, interrogeant des élèves décrocheurs, ont montré que l'investissement de comportements virilistes constitue, pour les jeunes hommes en situation d'échec, une ressource identitaire leur permettant de se revaloriser afin de compenser les effets négatifs de leurs déboires scolaires.

Ces comportements virilistes posent, pour **RW Connell**, « l'agressivité, la brutalité, le mépris des femmes, les propensions destructrices et un « honneur » viril fantasmatique et aberrant comme autant de traits prestigieux et identitaires »

Références citées par I Collet

- Ayr, S. (2011). *La fabrique des garçons*. Paris : PUF
- Bouchard, P., & Saint Amand, J.C. (1996). *Garçons et filles. Stéréotypes et réussite scolaire*.
- Gianettoni, L., & Simon-Vermot, P. (2010). Quand la menace d'exclusion professionnelle renforce le genre : représentations et identités de genre auprès de jeunes sans emploi
- Connell, R. W. (2005). *Masculinities*

Les sanctions au collège ou la fabrique des garçons

Sylvie Ayr a menée une analyse de 5 842 sanctions et punitions scolaires données dans cinq collèges aux caractéristiques différentes : les garçons représentent 80 % des élèves sanctionnés. Elle a également interrogé élèves et adultes pour mieux comprendre ce phénomène. Elle conclut que « *les garçons se retrouvent pris entre deux contraintes de conformité à réaliser : celle fixée par le règlement intérieur et relayée par les agents institutionnels investis du pouvoir de punir d'un côté, celle de la virilité hétéronormative de l'autre, relayée par la communauté des pairs* ». « *La première contrainte exige discrétion, respect, travail, obéissance [des valeurs identifiées comme « féminines »]. La deuxième les pousse à enfreindre les règles, se montrer insolents, jouer les « fumistes », monopoliser l'attention, faire usage de leur force physique et s'afficher comme sexuellement dominants, même si cela reste la plupart du temps au niveau des paroles. Elle encourage les comportements sexistes et homophobes entre les élèves* ». « *Dans ces conditions, la plupart des transgressions apparaissent non plus comme des problèmes de comportement (...), mais, à l'inverse, comme des conduites sexuées ritualisées. (...) [La sanction] procède du rite de passage, car elle signe l'entrée dans le groupe des « grands hommes » et donc l'accession à un état réputé supérieur* »



« Le rempart des idées reçues » de Cendrine Marro

1ère séance

Présentation

Annoncer l'objectif de la séquence : *vous allez produire en sous-groupe des « briques » c'est-à-dire des feuilles A4 comportant des mots ; ces briques vont construire le « rempart d'idées reçues ».* Il s'agit de regrouper des caractéristiques attribuées aux filles et aux garçons.

Mise en groupes

Constituer deux équipes mixtes (A et B), chaque équipe étant alors subdivisée en deux groupes non-mixtes

Recherche par groupe non-mixte

Chaque groupe non mixtes produit les briques

- les caractéristiques que les filles (ou garçons) attribuent aux garçons (ou aux filles),
- les caractéristiques qu'elles (ou ils) pensent que les garçons (ou les filles) attribuent aux filles (ou aux garçons).

Droit de réponse

Les groupes non mixtes d'une même équipe échangent leurs productions, en prennent connaissance, ce qui donne lieu à une première série de réactions et de discussions, de sélections de briques dont elles/ils souhaitent discuter avec le sous-groupe producteur.

Construction du rempart en équipe mixte

Chaque équipe (composée des deux groupes non mixtes) doit négocier et se mettre d'accord pour choisir huit des briques qui seront affichées pour fabriquer le rempart qui sera objet de débat. Au total, le rempart sera constitué de 16 briques :

	Ce que les filles disent des garçons	Ce que les garçons pensent que les filles disent des garçons	Ce que les garçons disent des filles	Ce que les filles pensent que les garçons disent des filles
Equipe A filles				
Equipe A garçons				
Equipe B filles				
Equipe B garçons				

2ème séance

Echanges sur la notion d' « idée reçue »

- Qu'appelle-t-on des « idées reçues » ?
- D'où viennent-elles? Qui visent-elles?
- Quel lien avec les « stéréotypes », les « préjugés » ?
- Pourquoi cette séquence s'intitule « rempart » ?

Echanges sur le « rempart » construit lors de la 1ère séance

- Qu'est-ce qui vous étonne ?
- Qu'est-ce qui vous convient ? Qu'est-ce qui ne vous convient pas ?
- Quelles images se dégagent globalement des filles ? Quelles images se dégagent globalement des garçons ?
- En quoi ces images sont valorisantes ? Dévalorisantes ?
- Quel lien avec ce que l'on appelle le « sexisme » ?
- Quelles conséquences peuvent avoir ses « idées » à l'école dans les relations entre filles et garçons notamment ?
- Quels liens avec les inégalités ?



Comment agir contre les violences sexistes à l'école ?

Agir contre les violences sexistes à l'école nécessite la **mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative**.

Une première étape incontournable est donc la **sensibilisation des personnels** de l'établissement pour permettre à chacune et chacun de mesurer l'ampleur du phénomène, dans la société en général et à l'école en particulier. Les données chiffrées présentées dans les pages 2 à 6 de ce document peuvent constituer un point d'appui pertinent, à compléter par des statistiques sur l'établissement si elles sont disponibles. Mais comme le souligne la recherche conduite par Isabelle Collet et présentée en page 8, des micro-violences relevant de l'insulte sexiste voire de l'agression sexuelle (« jeux », atouchements, baisers forcés...), constituent le quotidien de certains élèves. Ces micro-violences répétées, souvent peu ou mal identifiées par les adultes, contribuent à « organiser » une partie du corps social scolaire (des filles à mauvaise réputation supposées consentantes car pluri-victimes, des garçons « virils » et « naturellement » violents car supposés immatures, des garçons exclus de la collectivité par présomption d'homosexualité...) et instaurent des rapports de domination des uns à l'encontre d'autres. Aussi, une lutte efficace contre les violences sexistes doit-elle intégrer ces phénomènes, d'une part en permettant à tous les personnels d'en avoir conscience et d'autre part en refusant de banaliser ces micro-violences : comment réagir, par exemple, lorsqu'en passant dans la cour de récréation, un adulte entend des insultes à caractère sexiste ou des propos discriminatoires sous prétexte d'humour ou est témoin de « jeux » virilistes entre deux garçons ou d'un garçon au détriment d'une fille ? Quelle réaction immédiate, « à chaud », face à ces comportements inacceptables mais aussi quelle action « à froid » pour contribuer à construire, en s'appuyant sur cet incident, une culture du respect mutuel et de l'égalité filles garçons ?

Au-delà d'une simple sensibilisation, il s'agit donc de construire un **plan d'action cohérent** porté par l'ensemble de la communauté scolaire.

Il est donc impératif que les **instances** de l'établissement se saisissent de cette problématique. Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (**CESC**), dont l'une des 4 missions est la lutte contre la violence, constitue l'espace idéal pour co-construire ce plan d'action. Celui-ci pourra s'appuyer sur le plan de prévention de la violence prévu par **l'article R.421-20** du Code de l'Education en y précisant des actions spécifiques sur les violences sexistes. Celles-ci s'inscrivent dans les programmes d'enseignement et notamment ceux de l'enseignement moral et civique (EMC). Elles se déploieront également dans le cadre de l'éducation à la sexualité dont le CESC a pour mission d'élaborer le programme annuel ou pluri-annuel ; pour rappel, **l'article L312-16** du Code de l'Education prévoit l'organisation d'au moins 3 séances par an pour chaque niveau de classe et **l'article L 542-3**, l'organisation de « séances de prévention de la maltraitance et des violences sexuelles ». Ces différentes actions nourriront enfin les parcours éducatifs et notamment le **Parcours citoyen** et le **Parcours éducatif de santé**.

L'action de l'établissement contre les violences sexistes pourra se décliner autour de trois axes :

- la **prévention** : sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre et les déconstruire, impliquer les élèves dans des projets sur ces questions, en profitant par exemple de la Journée de lutte contre le harcèlement le premier jeudi de novembre et la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre... Cette prévention pourra se concrétiser par l'organisation de groupes de parole, le recours à la communication non violente et la médiation par les pairs, des séances de théâtre forum, des ateliers philo, des temps d'analyse de situations à partir de vidéos par exemple,... mais aussi des pratiques artistiques et littéraires favorisant l'expression de la sensibilité, des émotions, l'écoute, l'empathie...
- le **repérage** : repérer les violences sexistes, identifier les victimes (à partir de « signaux faibles »), accueillir la parole de l'élève, créer une « alliance » afin d'inciter tous les élèves à s'engager personnellement contre les violences sexistes...
- la **prise en charge** : accompagner la victime et sa famille, intervenir auprès des témoins actifs et sanctionner l'auteur

La question de la **sanction** mérite d'être étudiée avec soin. En effet, comme l'a souligné Sylvie Ayrat dans sa thèse, au collège, la sanction constitue, pour certains garçons, une sorte de rite de passage, le signe de l'accession à un statut réputé supérieur, impliquant une certaine souffrance mais permettant de se démarquer hiérarchiquement du « féminin », y compris à l'intérieur de la catégorie « garçons ». Ainsi, les valeurs scolaires étant perçues comme contraire aux valeurs « viriles », être exclu de l'établissement renforce l'identité genré du garçon auteur de violences sexistes et lui permet de s'affirmer encore plus comme dominant. La sanction vient donc renforcer ce qu'elle voulait combattre.

Pourtant, parce qu'elles viennent enfreindre le règlement intérieur et des interdits universels, les violences sexistes doivent être sanctionnées. Il s'agit donc, non pas de renoncer à la sanction, mais bien de la construire dans la perspective d'une « justice préventive et restaurative ». La réflexion de la communauté scolaire à propos des sanctions en cas de violences sexistes pourra donc utilement s'appuyer sur le « **Guide pour une justice scolaire préventive et restaurative dans les établissements scolaires du second degré** » publié par la DGESCO et présenté dans les pages suivantes.



S'informer et se former

Diffuser largement le présent dossier à l'ensemble de la communauté éducative

Diffuser les ressources proposées dans les pages suivantes

Organiser une formation d'initiative locale en lien avec la mission académique égalité filles garçons et/ou d'autres personnes ressources [cf. ci-après]

Anticiper les violences sexistes

Intégrer explicitement l'interdit des violences sexistes dans le règlement intérieur

Conduire une réflexion en équipe sur les espaces où ces violences sont souvent présentes : toilettes et vestiaires

Identifier les violences sexistes

Configurer le logiciel de vie scolaire (Pronote...) pour identifier les violences sexistes afin de disposer d'un outil de mesure du phénomène et d'évaluation des effets des actions mise en œuvre dans l'établissement

Réagir aux violences sexistes

Ne pas banaliser les violences sexistes et notamment les insultes

Intégrer ce type de violences dans le plan de prévention de la violence de l'établissement

Définir et mettre en œuvre un protocole d'accompagnement de la victime

Elaborer une réponse éducative spécifique pour l'auteur et les témoins

Sensibiliser les élèves

Organiser des séances spécifiques sur les violences sexistes, dans le cadre de l'éducation à la sexualité, de l'EMC... en faisant éventuellement appel à des associations agréées

Créer une alliance

Inciter tous les élèves à s'engager personnellement et collectivement contre les violences sexistes

Organiser des temps forts

Mobiliser l'ensemble de l'établissement à l'occasion de la journée du 25 novembre

Mobiliser les instances

Mobiliser le CVC ou le CVL

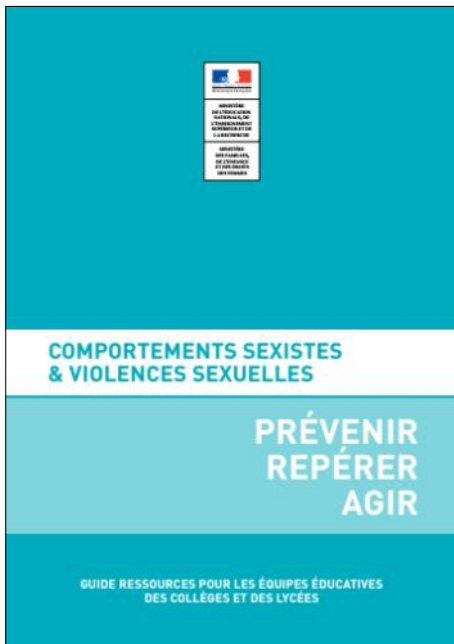
Mettre cette question à l'ordre du jour du CESC, du Conseil pédagogique, du CA

Déconstruire les stéréotypes

S'appuyer sur des situations de classe ou de vie scolaire pour interroger et déconstruire auprès des élèves les stéréotypes de genre et les mythes sexistes



Ressources institutionnelles



Ce « **Guide ressources pour les équipes éducatives des collèges et lycées** » a été publié en 2014 par la DGESCO.

Il dresse un état des lieux des violences sexuelles en France et des différentes formes de violences en milieu scolaire. Il rappelle des définitions et des points juridiques sur le sexisme, les violences à caractère sexuel, sur la prostitution, les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines. Il interroge enfin le rôle de l'école en insistant sur le fait que la prévention est bien l'affaire de tous et de toutes.

Ce guide constitue un outil de référence pour agir dans les établissements scolaires du 2nd degré contre les violences sexistes et sexuelles. A diffuser donc largement.

[A télécharger sur Eduscol :](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Protection_de_l'enfance/15/3/Violences_sexuelles_PDF_2014_V04_386153.pdf)

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Protection_de_l'enfance/15/3/Violences_sexuelles_PDF_2014_V04_386153.pdf

Ce « **Guide pour une justice scolaire préventive et restaurative dans les établissements scolaires du second degré** » a été publié en 2014 par la DGESCO.

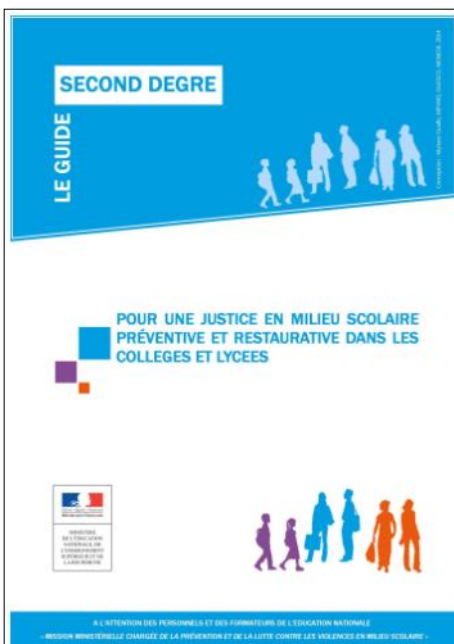
L'objectif de ce document est de proposer « *une approche plurielle de la justice en milieu scolaire, en abordant des pistes de réflexion et d'action participant à la co-construction d'une école juste, bienveillante, garante du respect des droits de chacun, propice au développement de l'enfant et du jeune ainsi qu'au bien-être de tous (élèves, personnels, parents).* ». Il s'agit « *d'offrir aux élèves les conditions pour développer les compétences sociales et civiques et l'acquisition d'un comportement juste, respectueux et responsable. La vie en milieu scolaire doit être l'occasion d'un apprentissage relatif à la vie en société de manière plus globale. La scolarité est un parcours d'apprentissage et d'expérimentation où interagir de manière respectueuse et bienveillante envers les autres sans heurt ni violence est un apprentissage.* »

Ce guide présente plusieurs démarches préventives et restauratives et notamment celles développées par la « discipline positive » et la « communication non-violente ».

Même s'il n'aborde pas directement la question des violences sexistes, ce guide constitue un outil pertinent pour conduire une réflexion, par exemple au sein du CESC, sur les réponses à apporter à ce type de violence.

[A télécharger sur le site Canopé - Climat scolaire :](https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/outilspdf/guide_justice_scolaire.pdf)

https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/outilspdf/guide_justice_scolaire.pdf



**PERSONNES
RESSOURCES**

**Le groupe académique « Climat scolaire »
L'équipe mobile de sécurité**



Ressources institutionnelles



L'espace « **Éducation à la sexualité** » d'Eduscol propose de nombreuses ressources permettant d'élaborer le programme annuel (ou pluri-annuel) de l'établissement.

La page « **Les enjeux de l'éducation à la sexualité** » rappelle les 3 champs de connaissances et de compétences de cette éducation pour une approche globale, positive et bienveillante. Elle identifie les objectifs et les modalités de mise en œuvre (notamment les principes éthiques auxquels les intervenants doivent impérativement être attentifs). Elle donne quelques indications sur le déroulement des séances :

<https://eduscol.education.fr/cid46864/les-enjeux-de-l-education-a-la-sexualite.html>

La page « **Les acteurs de l'éducation à la sexualité** » souligne que cette éducation est bien l'affaire de toute la communauté scolaire. La lecture du [Guide d'accompagnement des équipes éducatives en collège et lycée pour l'éducation à la sexualité](#) est incontournable avant de se lancer dans l'élaboration et surtout l'animation de séances d'éducation à la sexualité.

Plusieurs **ressources thématiques** sont également proposées sous forme de [fiches thématiques](#) et de [fiches d'activités](#). Elles sont complétées par un document sur les [techniques d'animation](#) mobilisables.

Plusieurs fiches peuvent être utiles pour travailler avec les élèves sur les violences sexistes et sexuelles :

- Thème 2 : **Loi et sexualité, violences sexuelles**
- Thème 5 : **Identité sexuée - Rôles et stéréotypes - Orientation sexuelle**
- Thème 6 : **Relations interpersonnelles - Egalité filles / garçons - Discriminations - Sexisme et homophobie**
- Thème 7 : **Sexualité, médias et internet - Exploitation commerciale de la sexualité**
- Thème 11 : **Adolescents et pornographie**

Enfin, une **bibliographie** et une **sitographie** permettent d'aller plus loin :

<https://eduscol.education.fr/cid46863/bibliographie-et-sitographie.html>



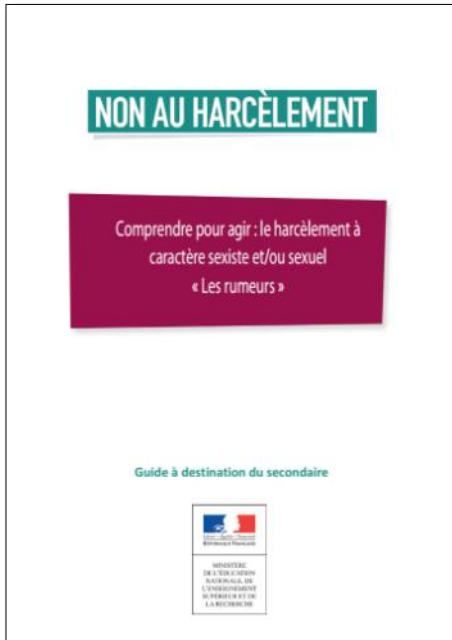
**PERSONNES
RESSOURCES**

**Les formateurs et formatrices académiques
« Éducation à la sexualité »**



Ressources institutionnelles

NON AU HARCÈLEMENT



Pour aborder **avec les élèves** le harcèlement à caractère sexiste ou sexuel, vous pouvez utiliser les supports de plusieurs campagnes du site « Non au harcèlement » :

- la vidéo « **Les rumeurs** » et le guide « **Comprendre pour agir** » : ce film de sensibilisation permet d'aborder avec des collégiens de 4ème, 3ème ou des lycéens la place de la rumeur dans le processus de harcèlement. Ce film invite également à une réflexion plus large le sexisme.
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/les-rumeurs-film-de-sensibilisation/>
- La vidéo « **Une photo c'est perso, la partager c'est harceler** » et son cahier pédagogique : ce clip met en scène l'histoire tragique d'une collégienne, Cassandra, victime de la diffusion de ses photos intimes confiées à son petit ami, Matt, dans le cadre de leur relation amoureuse...
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/une-photo-cest-perso-la-partager-cest-harceler/>
- Les vidéos et les affiches réalisées par des élèves dans le cadre du **concours national** « Non au harcèlement » et notamment du prix spécial harcèlement sexiste et sexuel
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/concours-non-au-harcèlement/>



Pour nourrir la réflexion des équipes, le guide « **Que faire pour agir contre le harcèlement dans mon collège ou dans mon lycée ?** » : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/guide-que-faire-pour-agir-contre-le-harcèlement-dans-mon-college-ou-dans-mon-lycée/>

Pour construire un **plan de prévention** du harcèlement : https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/10/2018_NAH_infog_Plan-de-prevention.pdf
A noter que ce document peut tout à fait servir de guide pour élaborer le volet « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » du plan de prévention de la violence de l'établissement.

Pour construire un **protocole de prise en charge** des victimes du harcèlement : http://cache.media.education.gouv.fr/file/10_-_octobre/48/1/Non-Au-Harcèlement_2016_Protocole-de-traitement-dans-les-colleges-et-les-lycees_648481.pdf

Et sur le **cyberharcèlement** : https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/11/NonAuHarcèlement_Memo-Prendre-en-charge-les-cyberviolences.pdf

**PERSONNES
RESSOURCES**

**Les référentes et référents départementaux
« Non au harcèlement »**



Autres ressources



Le guide « **Du sexisme ordinaire aux violences sexuelles : repérer pour agir** » est publié par le « Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes » de Genève.

Destiné aux enseignants, il a pour objectif de les amener à réagir face aux propos ou attitudes sexistes et homophobes, en s'appuyant notamment sur des « exemples de terrain » permettant d'aborder le sexisme et les représentations stéréotypées des rôles et identités féminines, la sexualisation des corps des filles, les rapports de pouvoir entre garçons et filles, les expressions de genre, les stéréotypes hétérosexistes,... Il invite les enseignants à penser une réaction « à chaud » pour faire cesser immédiatement la violence sexiste puis une reprise « à froid » dans le cadre d'un travail préventif et de suivi.

Plusieurs formes de violences sont abordées : les micro-violences, les injures, le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, les contraintes sexuelles et le viol. Un chapitre est ainsi consacré à la « culture du viol » et un autre aux conséquences des violences sexuelles, pour les personnes concernées et pour la collectivité.

A télécharger :

<https://www.ge.ch/document/du-sexisme-ordinaire-aux-violences-sexuelles-reperer-agir-guide-intention-professionnel-2018/telecharger>

Le Centre Hubertine Auclert, en partenariat avec la Région Ile de France et le Ministère de l'Education Nationale, a mené une campagne contre le cybersexisme.

Un **kit de prévention** est disponible sur le site <https://www.stop-cybersexisme.com/>

Il comprend :

- Un **spot de sensibilisation** (30 secondes), inspirée d'histoires vraies vécues par des adolescentes
- Un **flyer d'information** pour les victimes et les témoins (4 pages)
- Une **affiche** pour les structures qui accueillent des jeunes (A4)
- Une affiche rappelant les **5 réflexes pour un usage responsable du numérique**, pour les jeunes (A4 imprimable)

A noter également que le Centre Hubertine Auclert a conduit sur ce sujet une **étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens** pendant l'année scolaire 2015-2016.

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-cybersexisme-web.pdf>



Emmanuelle Piquet, psychopraticienne de l'école de Palo Alto, considère que « *les enfants se font harceler parce qu'ils sont vulnérables et que cela se voit* ». Elle a donc développé une démarche de lutte contre le harcèlement s'adressant aux enfants pour leur permettre d'élaborer des stratégies de « parade ».

Dans cet ouvrage, elle s'appuie sur des exemples concrets, la répartition inégale de l'espace, les baisers forcés, les injonctions ou les remarques dégradantes sur le physique, les viols, les injures... et propose aux victimes de décocher des « flèches de résistance », adaptées à chaque situation.

Albin Michel Jeunesse - à partir de 11 ans
10 euros



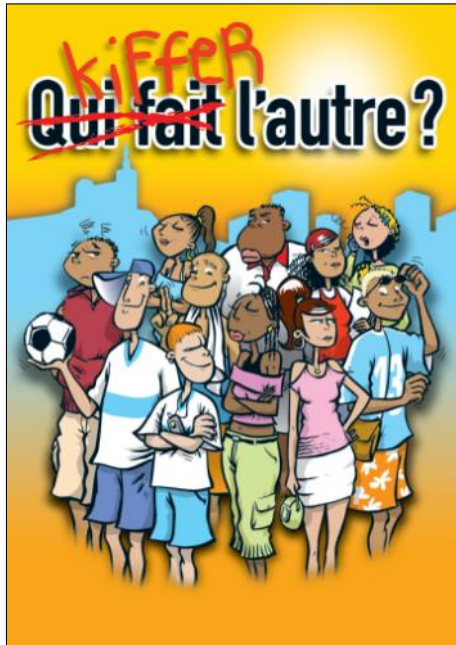
Autres ressources



Le département de Seine Saint Denis travaille depuis plusieurs années sur des programmes de prévention des violences sexistes.

Ce **kit pédagogique** présente plusieurs dispositifs pour agir avec les jeunes dans les collèges et les lycées.

<https://seinesaintdenis.fr/Kit-pedagogique-Jeunes-contre-le-sexisme.html>



« **Qui fait kiffer l'autre ?** » est une BD conçue par l'ADEJ, association pour l'accès au droit des enfants et des jeunes.

Cette BD permet d'aborder avec les élèves les stéréotypes de genre, le désir et le consentement, les discriminations...

Ce support pédagogique favorise la discussion pour prévenir les violences et informer sur le Droit.

La BD :

<http://www.adej.org/images/Documents/BDKifferlautre2019.pdf>

Le guide pédagogique :

<http://www.adej.org/images/Documents/LivretpedagogiqueBDADEJ2017.pdf>

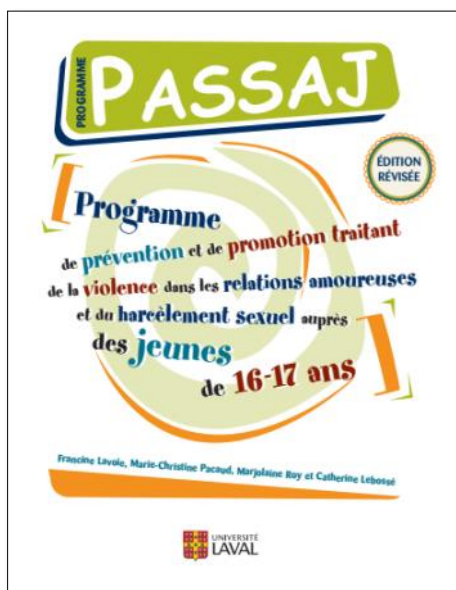
Une version interactive de la BD est également disponible en ligne :

<http://egalite.adej.org/>



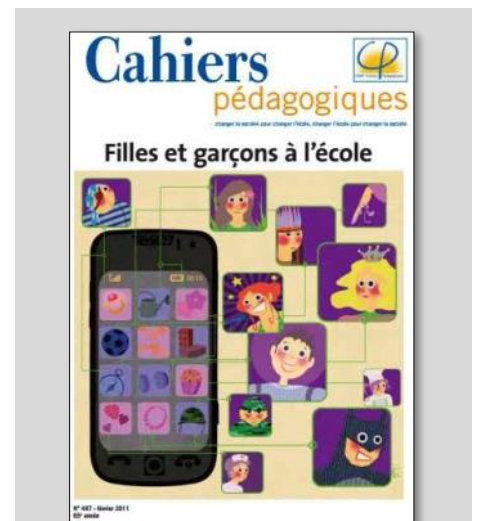
Le Centre Hubertine Auclert a réalisé en 2017 une campagne d'information sur le contrôle et le rabaissement comme formes de violences au sein du couple. Plusieurs outils sont proposés : affiches, vidéos, flyers...

<https://www.tumaimestumerespectes.com/>



PASSAJ est un programme canadien de prévention traitant de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. Il s'adresse aux élèves de 16 et 17 ans.

<https://www.viraj.ulaval.ca/fr/manuel-animation-du-programme-passaj>



Le numéro 487 des « **Cahiers pédagogiques** » est consacré aux filles et aux garçons à l'école. Il a été coordonné par Isabelle Collet et Geneviève Pezeu.

On lira notamment avec intérêt :

- « Les crapuleuses » de Stéphanie Rubi qui revient sur les stéréotypes associés aux actes déviant et délinquants d'adolescentes
- « Le sexe des sanctions » de Sylvie Ayrat
- « Les violences sexistes à l'école » d'Annie Léchenet dans lequel l'auteur souligne l'importance de prendre en compte la dimension du genre pour comprendre, puis prévenir, les phénomènes de harcèlement et de violences à l'école
- « Le rempart des idées reçues » de Cendrine Marro, Geneviève Pezeu